

# Stratégie régionale d'investissement en santé en Ile-de-France

Comité régional de l'investissement en santé

*25 janvier 2023*

- 1. Initiative Logement – point d’avancement**
- 2. Accompagnement des projets prioritaires sanitaires**
- 3. Accompagnement des projets médico-sociaux**
- 4. Exigences de développement durable**

# 1. Initiative Logement : point d'avancement

# 1. Attractivité des professionnels de santé : l'initiative Logement

## Poursuite des cofinancements avec les employeurs publics

- Enveloppe de 50 M€ annoncée au printemps 2022 :
  - ✓ Cofinancement de 32 M€ validés par l'ARS, pour un montant de 54 M€ de projets validés
  - ✓ Plus de 1 600 solutions en cours de déploiement
- Trois GHT présentent la maturité suffisante pour valider des financements ARS dans ce CRIS :

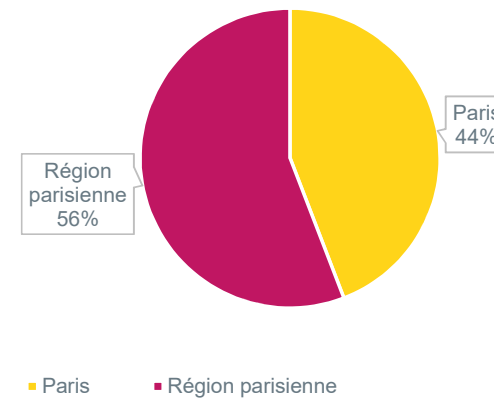
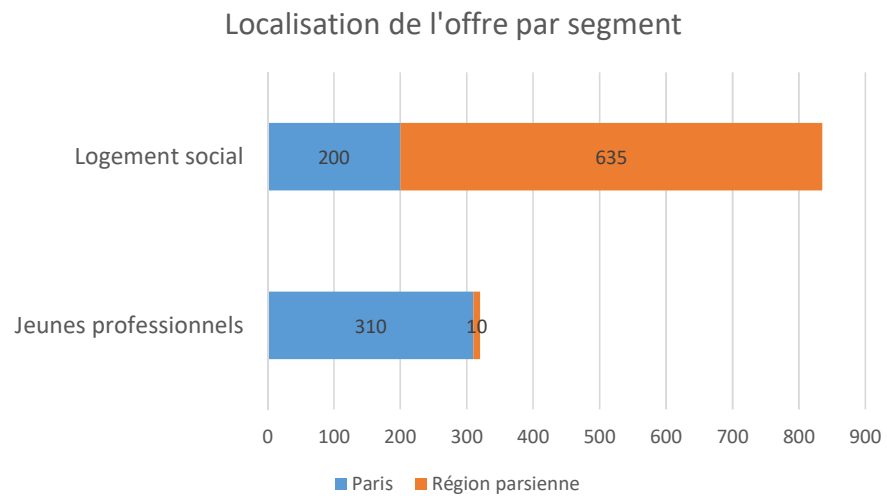
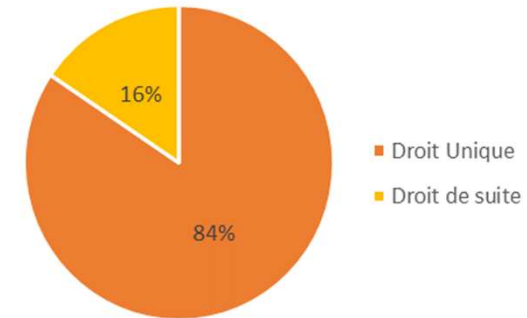
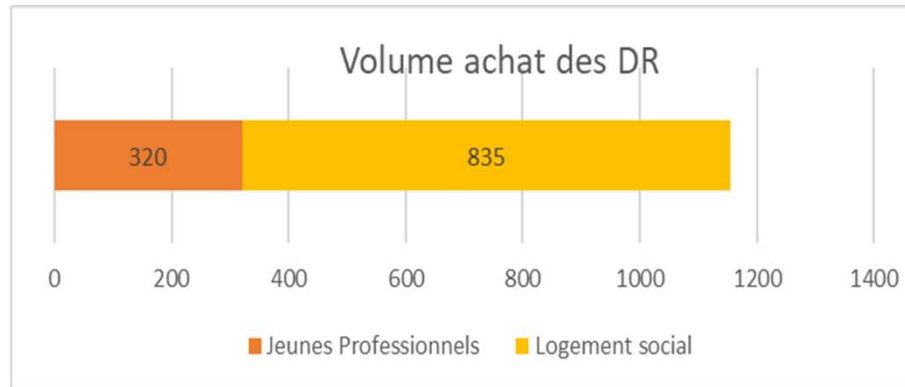
Dpt	GHT / ES	Besoins	Volume solutions estimé	Proportion zone cible	IDE	Coût global	Aide ARS
94	GHT 94 (Hôpitaux Maurice)	Nord-Saint-Maurice - Droits de réservation avec droit de suite : 20 logements (T1 à T5), à Paris et Val-de-Marne, 40 k€ par logement : 804 k€ ; - Valorisation foncier HSM : 8 logements, 2,8 M€ (coût moyen : 350 k€ par logement)	28	2,7 %		3,6 M€	1,8 M€
93	EPS Ville-Evrard	- droits de réservation sur 3 logements (T2/T3) dans le Village d'or + 5 autres logements : 285 k€ (coût moyen 35 k€) - rénovation 3 logements mairie de Gagny + réservation : 300 k€ (coût moyen : 100 k€) - rénovation coliving site EPSVE : 100 k€	26	2,4 %		0,7 M€	0,4 M€
78	GHT Nord Yvelines	- 32 logements (T1-T4) en droit unique ou avec droit de suite sur 25 ans, 1,6 M€ (coût moyen : 50 k€ par logement) - réfection et mise aux normes de 55 logements sur le parc privé des établissements du GHT (EHPAD compris) : 1,6 M€ (coût moyen : 29 k€)	88	3,0 %		3,2 M€	1,6 M€
<b>SOUS-TOTAL CRIS du 25/01</b>			<b>142</b>	<b>8,1 %</b>		<b>7,4 M€</b>	<b>3,8 M€</b>
<b>TOTAL validé</b>			<b>1 605</b>	<b>98 %</b>		<b>53,7 M€</b>	<b>33,7 M€</b>

# 1. Attractivité des professionnels de santé : l'initiative Logement

## Les initiatives déjà lancées – focus sur l'AMI AP-HP / GHT 93 – AP-HP

- Avec le soutien de l'ARS à hauteur de 21 millions d'€, lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'achat de droits de réservation au profit des personnels de l'AP-HP le 29 juillet 2022.
- Appui de l'AP-HP au profit des GHT de Seine Saint Denis (Plaine de France et Grand Paris Nord Est)
- Cet AMI était composé de **trois lots** :
  - les deux premiers concernent l'acquisition de droits de réservation en **résidences pour jeunes actifs**, au profit des jeunes professionnels exerçant des métiers en tension (infirmiers, infirmiers spécialisés en particulier), dont un premier lot visant à répondre à l'urgence des recrutements de la rentrée 2022
  - Le troisième porte sur l'acquisition de droits de réservation de **logements sociaux**
- **Un succès supérieur aux attentes**
  - Près de **1200 droits de réservation** acquis pour la période 2023 – 2027
  - Près de **30% de l'offre au profit des jeunes** professionnels en sortie d'école
  - Un coût moyen par logement de 17 790 €/logement

## AMI Achat de droits de réservation



# 1. Attractivité des professionnels de santé : l'initiative Logement

## Les initiatives déjà lancées – focus sur l'AMI AP-HP / GHT 93 – GHT GPNE

- Objectif d'attractivité pour les établissements hospitaliers du GHT :
  - ✓ face aux difficultés d'accès au logement des infirmiers, faciliter leur installation en Seine-Saint-Denis
  - ✓ Accélérer la résorption des postes infirmiers vacants
  - ✓ Faciliter l'accès au logement des médecins à diplôme étrangers
  
- AMI structuré en 3 lots, pour un budget total d'1 660 000 €
  - ✓ Lots 0 et 1 : studios en résidences jeunes actifs, budget total de 260 000 €
  - ✓ Lot 2 : logement social, budget d'1 400 000€

→ **6 candidats dont 1 retenu : CDC Habitat**
  
- Modalités :
  - ✓ Typologie des logements : plafonds « PLUS » et « PLS », majorité de F2 et F3
  - ✓ Le bailleur s'engage à proposer les logements prioritairement aux personnels proposés par le GHT sous réserve du respect des plafonds de ressources afférents aux logements sociaux.
  - ✓ paiement d'un droit unique d'un montant moyen de 20 000 € par attribution de logement social et de 3 000 € en résidence jeunes actifs.
  
- **Le projet permettra d'attribuer jusqu'à 86 studios en résidences jeunes actifs et 70 logements sociaux.**

# 1. Attractivité des professionnels de santé : l'initiative Logement

## Les initiatives déjà lancées – focus sur l'AMI AP-HP / GHT 93 – GHT PDF

### Planning :

Lancement de la consultation :	29 juillet 2022
Date limite de réponse LOTS 1 à 2 :	28 octobre 2022
Notification au plus tard au	31 décembre 2022 (notifié le 16 décembre 2022)

### LOT 1 : Résidence jeunes actifs

Titulaire : **PLAINE DE COMMUNE HABITAT**

Nombre de droits : 1/3 Droit unique : 4 logements 2/3 Droit de suite : 10 logements

Typologie logement : F1 50 % en 2023 : 7 50 % en 2024 : 7 logements

Loyer : 450 euros

Coût moyen : 12 290 euros

Coût global : 172 059 euros

### LOT 2 : Logements sociaux

Titulaire : **GROUPE 3F**

Nombre de droits : sur 4 ans : PLUS/PLS : 12; PLI : 12

Typologie logement : F2/F4 6 par an

Loyer : de 9,41 € à 12,15 € le m2

Coût moyen : 26 667 euros

Coût global : 640 000 euros



# 1. Attractivité des professionnels de santé : l'initiative Logement

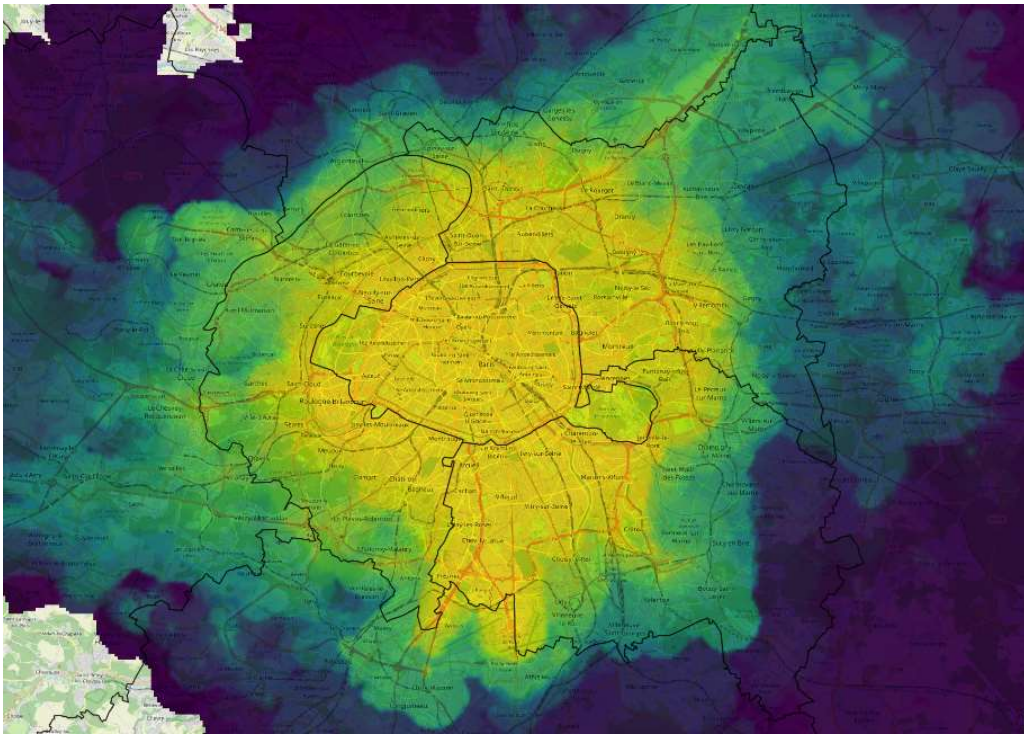
## Cartographie des zones de besoins

- **Etude cartographique** visant à déterminer les zones à privilégier pour la recherche de logements :
  - ✓ accessibles du plus grand nombre d'établissements (publics ou privés) en moins de 30 minutes ;
  - ✓ en voiture, transports en commun d'aujourd'hui / de 2025 / de 2030.
- **Objet** : éclairer les **réflexions des bailleurs** sur les zones les plus intéressantes pour les soignants.
- **Résultats** fournis en annexe des documents CRIS, mise à disposition de chacun sur le **site de l'ARS**

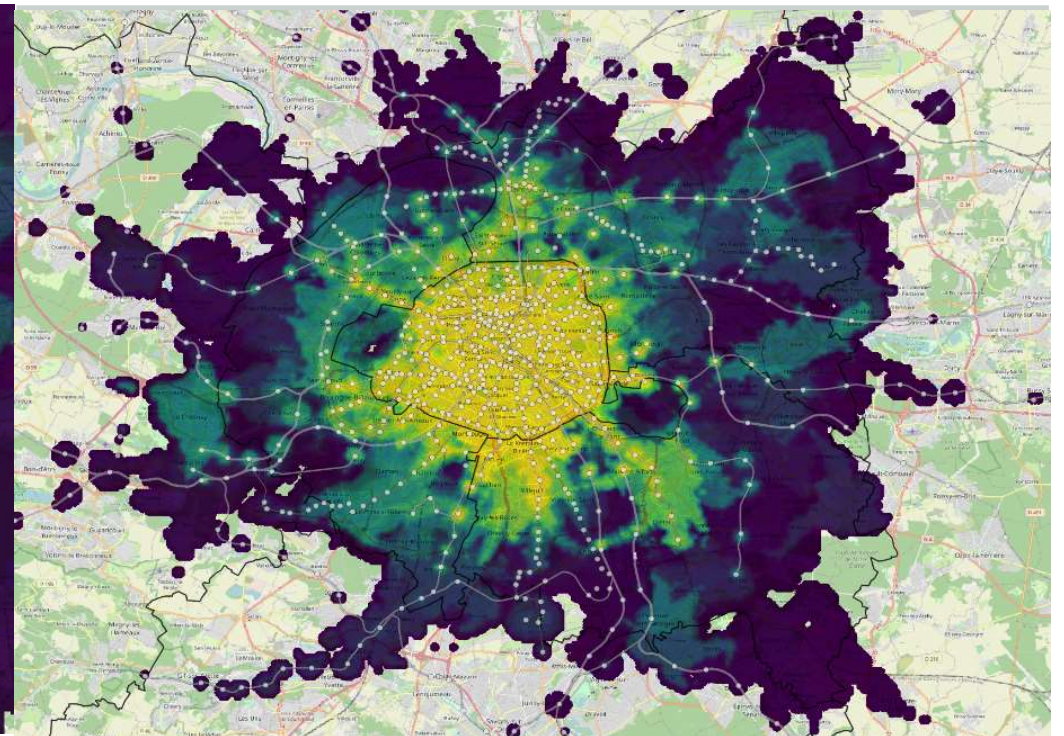
# 1. Attractivité des professionnels de santé : l'initiative Logement

## Cartographie des zones de besoins

### Accès en véhicule



### Accès en TC, réseau actuel

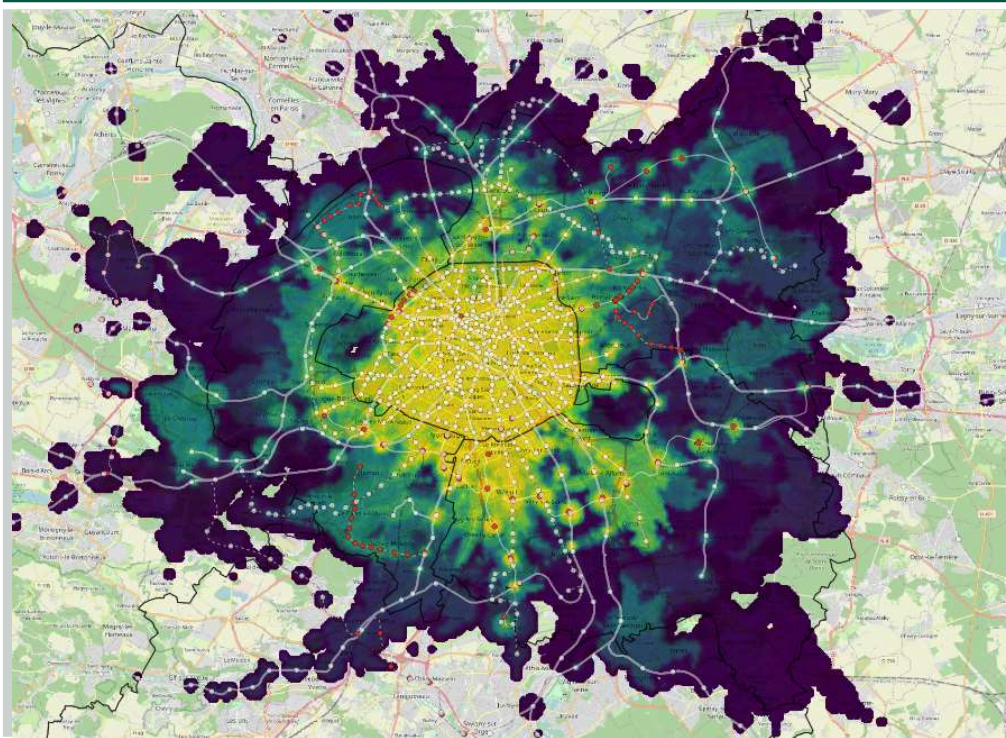




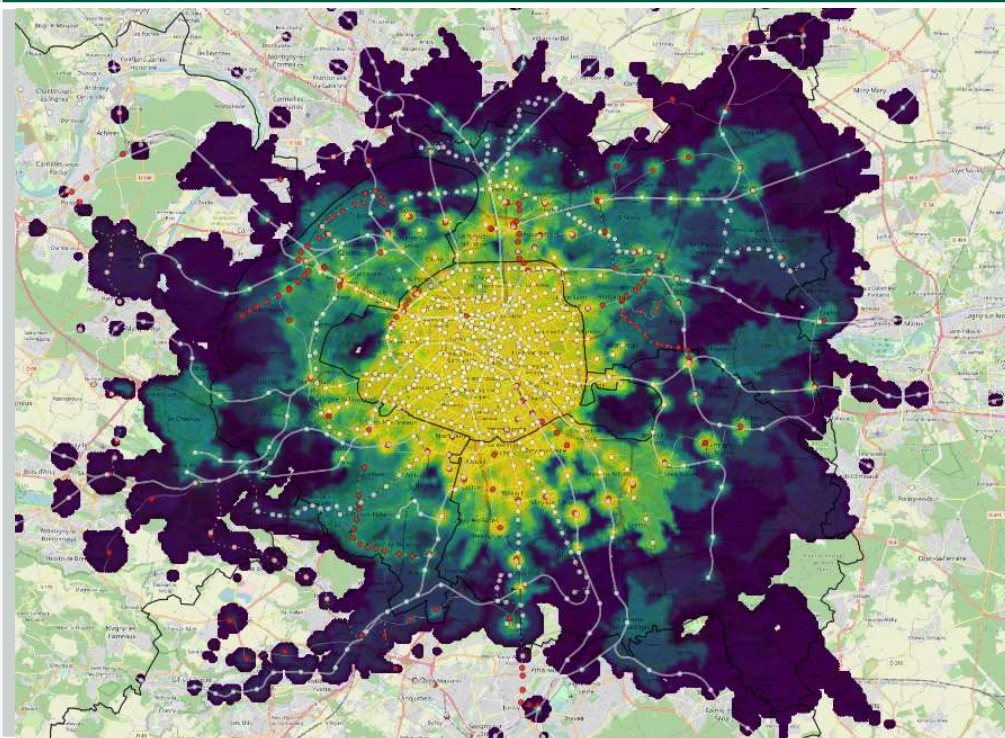
# 1. Attractivité des professionnels de santé : l'initiative Logement

## Cartographie des zones de besoins

### Accès en TC, réseau 2025



### Accès en TC, réseau 2030



# 1. Attractivité des professionnels de santé : l'initiative Logement

## Les initiatives à lancer

- **Capitalisation sur l'expérience** des cellules Logement de ministères expérimentés (Ministères économiques et financiers, Ministère de l'intérieur, Ministère des Armées) pour accompagner l'ensemble des établissements sur leur politique de logement
  
- Créer des synergies avec d'autres acteurs – **actions des élus locaux** :
  - ✓ inclusion des soignants en tant que travailleurs essentiels dans les travaux des conférences intercommunales du logement (CIL) et fixation à ce titre d'objectifs chiffrés dans les conventions intercommunales d'attribution (CIA) correspondants,
  - ✓ actions ad hoc, comme celle menée par le maire de Gagny (réflexion sur une reprise de logements de fonction pour attribution à des soignants).

# 1. Attractivité des professionnels de santé : l'initiative Logement

## Renforcement de l'enveloppe régionale

- **25 M€** viennent abonder cette enveloppe → montant total de **75 M€**
  
- Pour mémoire :
  - ✓ Les **métiers ciblés** sont : IDE / IDE spécialisés dans la zone cible,
  - ✓ Dispositif **ouvert aux internes / PADHUE** pour des **solutions temporaires dans toute la région.**
  - ✓ Outre la poursuite d'achats de droits de réservation, continuer d'explorer les possibilités sur la valorisation du foncier / rénovations de logements désaffectés des établissements.

→ TOUR DE TABLE

## 2. Suivi des projets prioritaires sanitaires

## 2. Suivi des projets prioritaires sanitaires

### Première vague de contrats signés

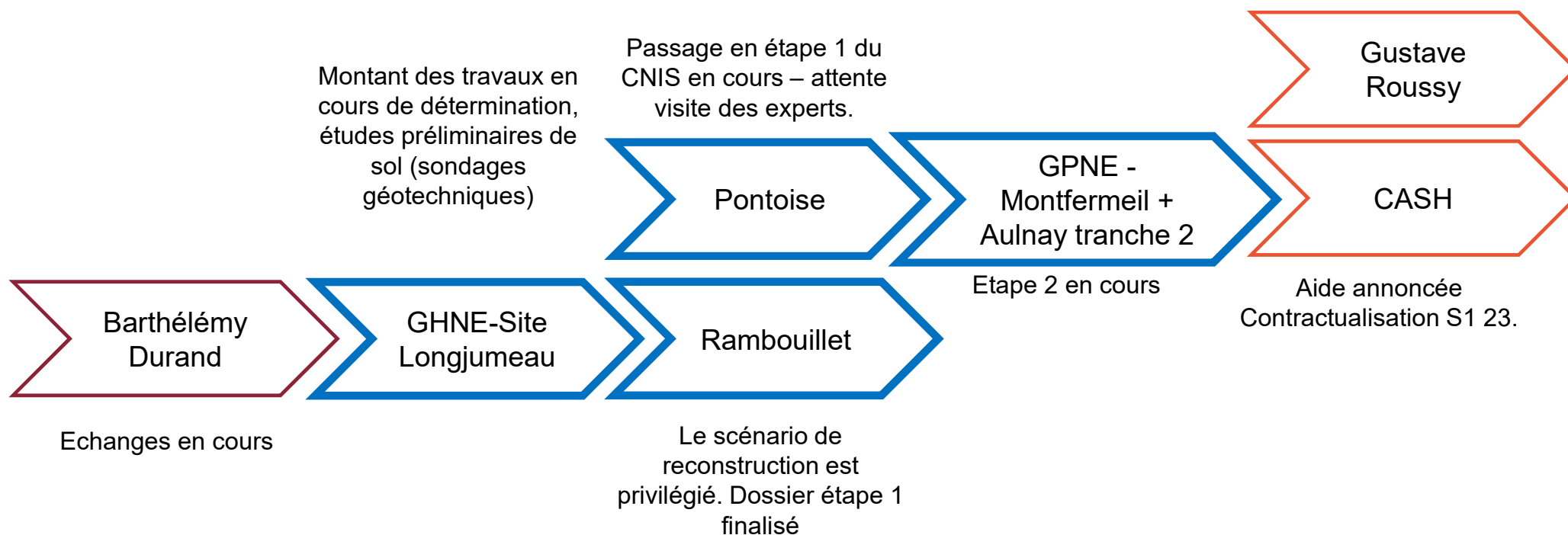
Etablissements déjà signés (16 contrats, 370 M€ d'aides)		Etablissements susceptibles signés en juin (16 contrats)	
75	IMM (ESPIC) Institut Paul Sivadon (ESPIC)	75	ASM 13 (ESPIC) Diaconesses (ESPIC)
77	GH Sud Ile-de-France à Melun (public) Les ailes déployées –Chantemerle (ESPIC)	77	Curie (ESPIC) UGECAMIF Coubert ((ESPIC)
78	CH Sud Seine et Marne (public) CHI Meulan-Les Mureaux (public) CHI Poissy Saint-Germain (public) CHFQ de Mantes-la-Jolie (public) CH Montesson (public)	91	MAHNES (ESPIC) MAGNOLIAS (ESPIC) LA MARTINIÈRE (ESPIC)
91	GH Nord Essonne (public, projet Saclay) CH Sud-Essonne (public)	92	CASH (public) CHI Créteil (public) ERASME (public)
92	Hôpital Foch (ESPIC) Hôpital suisse (ESPIC)	94	Hôpital Saint Jean des Grésillons (ESPIC) HFB (ESPIC) CHIV (public)
93	EPS Ville Evrard (public)	95	Gustave Roussy (ESPIC) GHEM (public) Gonesse (public)
94	Hôpital Saint Camille (ESPIC)		
95	CH Argenteuil (public)		
	→ Environ 370 M€ d'aides déjà contractualisées		

Début d'instruction des 18 projets des établissements privés lucratifs : début 2023.



## 2. Suivi des projets prioritaires sanitaires

### Avancement des travaux sur les projets sans montant à fin 2021

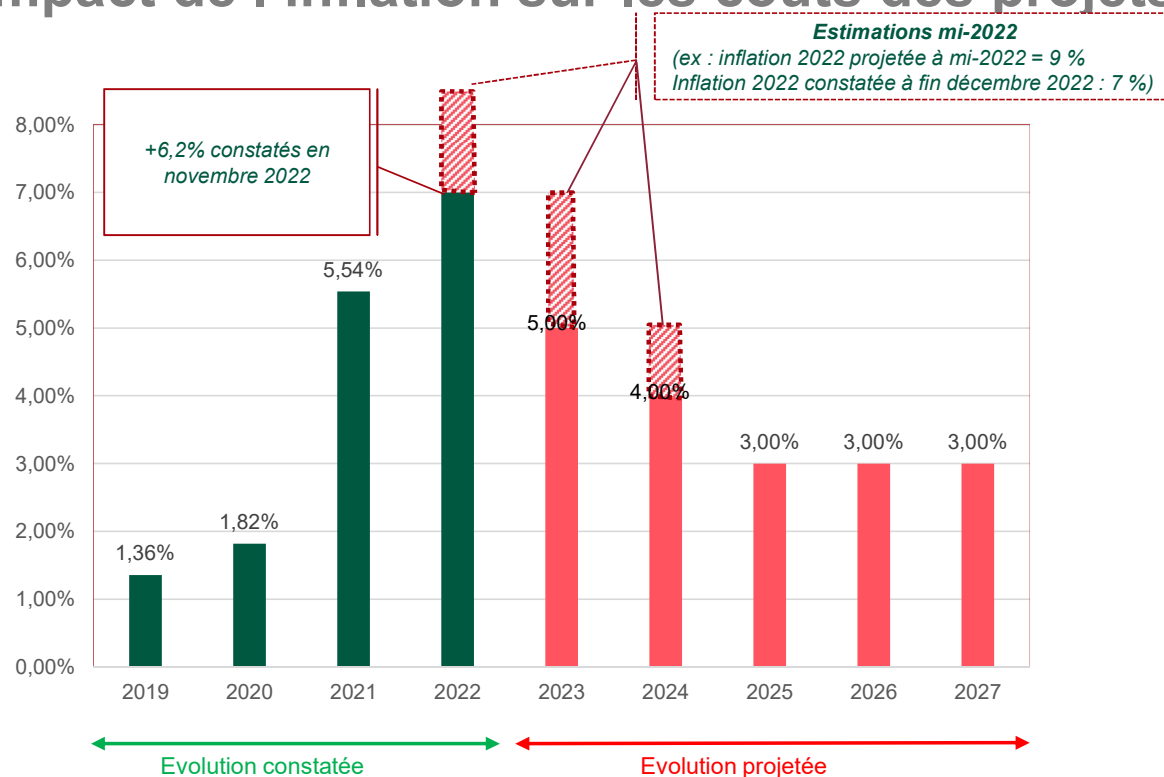


Les projets de l'AP-HP et le projet des Hôpitaux Saint-Maurice font également l'objet d'une validation CNIS.



## 2. Suivi des projets prioritaires sanitaires

### Impact de l'inflation sur les coûts des projets



Evolution annuelle de l'indice BT01 constatée et projetée suivant contexte économique à fin décembre 2022

#### POINTS D'ATTENTION

- Les coûts travaux sont indexés sur l'indice BT01 calculé par l'INSEE
- L'évolution de celui-ci traduit l'impact des crises majeures (Covid, crise des matériaux, crise énergétique liée au conflit ukrainien). Cette évolution est importante depuis début 2020 : **+ 14 %**
- Pour les projets instruits antérieurement, l'actualisation des projets s'appuyait sur les chiffres utilisés de la DGOS pour le COPERMO ; à savoir 2,5% à 3% par an pour les projets avec un calendrier des durées longues

**Le constat de ces évolutions est davantage marqué en région IDF où le marché de la construction est soutenu par la fin des JO 2024 et les travaux du Grand Paris**

→ L'évolution de l'inflation constatée et projetée à fin décembre 2022 est nettement (environ 2 pts) inférieure à l'estimation qui avait été faite mi-2022.

## 3. Suivi des projets médico-sociaux

## 3.1. Projets prioritaires ESMS-PA

### Rappel des enveloppes

Dpt	Répartition de l'enveloppe socle 2021-2024 (A)	Montants de participation CD 2022-2024 valorisés après échange (B)	Montant complément hors socle (C)	TOTAL Etat (D=A+C)	dont restant à distribuer 2022-2024	TOTAL 21-24 incluant la participation des CD
75	14,8 M€	12,0 M€	5,4 M€	20,2 M€	16,1 M€	36,0 M€
77	12,5 M€	5,7 M€	2,3 M€	14,8 M€	11,1 M€	20,9 M€
78	12,8 M€	9,3 M€	3,1 M€	16,0 M€	12,4 M€	29,8 M€
91	6,6 M€	1,9 M€	1,3 M€	7,9 M€	5,7 M€	10,3 M€
92	6,2 M€	9,6 M€	3,1 M€	9,3 M€	5,6 M€	18,9 M€
93	12,7 M€	15,0 M€	11,6 M€	24,3 M€	20,3 M€	39,3 M€
94	9,1 M€	4,7 M€	2,4 M€	11,5 M€	6,5 M€	18,7 M€
95	17,0 M€	0,0 M€	5,8 M€	22,8 M€	22,2 M€	22,8 M€
	<b>91,8 M€</b>	<b>58,2 M€</b>	<b>35,0 M€</b>	<b>126,8 M€</b>	<b>100,0 M€</b>	<b>196,7 M€</b>

- 88 projets retenus sur 2022-2024
- Les montants côté ARS sont répartis sur 2022, 2023 et 2024.
- La répartition annuelle côté CD n'est pas encore connue : échanges prévus (courrier transmis aux CD) pour fixer cette ventilation

## 3.1. Projets prioritaires ESMS-PA

### Chantiers et calendriers proposés

Cinq chantiers doivent être lancés dans les prochains jours :

#### 1. Finalisation de la ventilation des crédits 2022

*Les projets ont pour l'instant été validés sans préjuger de l'autorisation des créations de places qui peuvent être demandées.*

**→ Ce volet doit être examiné conjointement avec les CD pour notification aux établissements en mars 2023 au plus tard**

#### 2. Processus d'instruction partagé CD/ARS

*A l'heure actuelle, l'instruction est effectuée de façon séparée entre ARS et CD.*

**→ Proposition de bâtir un dossier d'instruction partagé (places, projet immobilier, trajectoire financière) et une répartition des rôles dans l'instruction**

#### 3. Contrat tripartite ARS CD Etablissement

**→ En parallèle de l'instruction, proposition de bâtir un contrat tripartite, avec des objectifs et des indicateurs de suivi.**

#### 4. Ventilation des 62 projets restants sur 2023/2024 puis instruction projets 2023

**→ Dépôt des dossiers 2023 au format enrichi sur avril-mai 2023, en veillant à une répartition homogène entre 2023 et 2024**

**→ Analyse conjointe sur la base du nouveau dossier d'instruction partagé. Annonce des montants en octobre 2023**

#### 5. Convention tripartite CNSA-ARS-CD

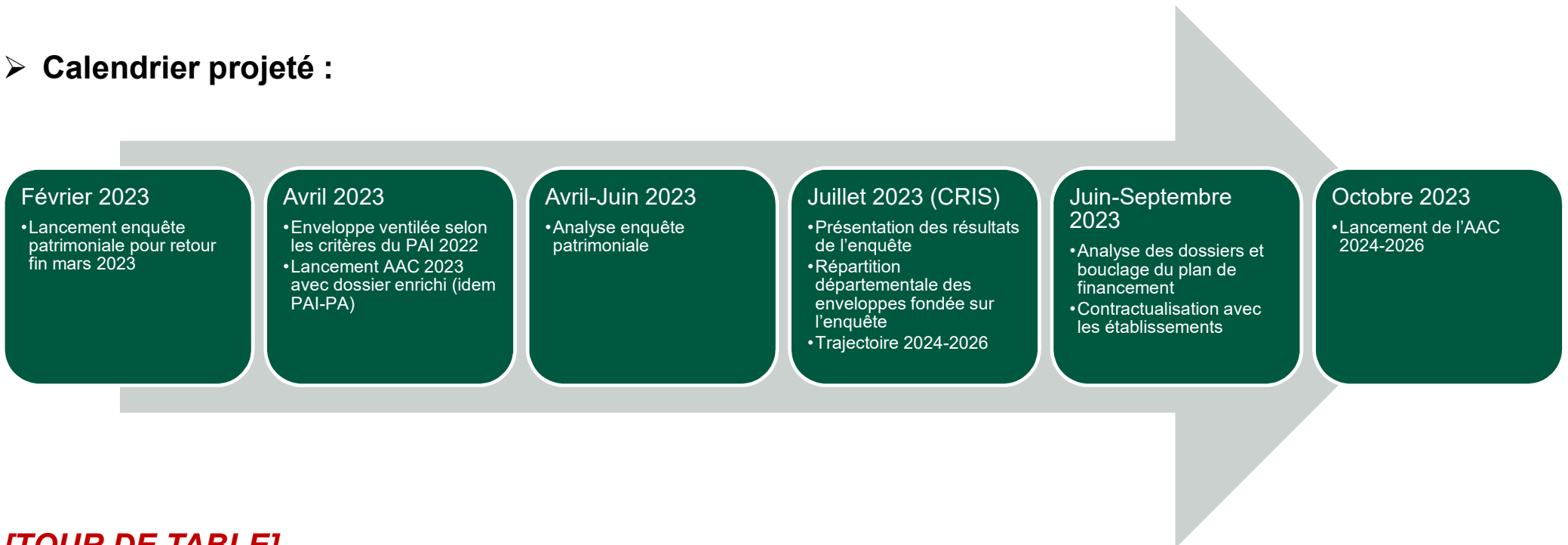
**→ Signature pour l'été 2023 de conventions tripartites rappelant les priorités régionales, les objectifs globaux et les modalités d'échanges**

## 3.2. Projets prioritaires ESMS-PH

### Calendrier

➤ Volonté côté ARS de passer à une logique pluriannuelle (comme pour le PAI-PA)

➤ Calendrier projeté :



**[TOUR DE TABLE]**

## 3.3 ESMS numérique : nouvel AAP en 2023

- Les appels à projets régionaux seront ouverts dès **publication l'instruction (imminente)** jusqu'au **15/09/2023**
- Enveloppe octroyée à la région IDF de **10,3 M€**
- En parallèle, l'**appel à projet national** (pour les groupes interrégionaux) sera ouvert du 15/03/2023 au 15/06/2023.

### 2023, une année aux multiples enjeux :

- Communication + organisation d'événements de promotion du numérique dans le secteur
- **Action d'« aller-vers » les ESMS pas encore embarqués** dans le programme ESMS numérique
- **Accompagnement des acteurs en difficulté** (compréhension des devis éditeur, orientation vers les bons interlocuteurs...)
- Suivi des cas d'usages
- Collaboration avec le Collectif SI MS IDF

### → Implication des CD :

Les représentants des **conseils départementaux** seront désormais « **associés aux décisions de financement des ESSMS qu'ils ont sous leur responsabilité.** ». Par exemple, dans le cas des SAAD, la subvention est modulée en fonction du nombre d'heures « dépendance » vs « services de confort » → sollicitation des CD pour valider ces **relevés d'heures SAAD.**

## 4. Projets prioritaires – exigences de développement durable

## 4. Contreparties développement durable rattachées aux projets d'investissement

- Un socle minimal d'attendus qui s'appuie sur les items réglementaires du guide Développement Durable et Responsabilité Sociétale des Établissements du Conseil Scientifique de l'Investissement en Santé
- 1+5 objectifs de développement durable :

0. *Pertinence du choix d'investissement - prérequis*

1. Amélioration de la performance énergétique

2. Réduction des émissions de gaz à effet de serre

3. Résilience aux aléas climatiques

4. Respect de la santé et de l'environnement

5. Gouvernance développement durable



## 4. Contreparties développement durable rattachées aux projets d'investissement

Des attendus à chacune des étapes de l'élaboration / l'instruction

Etape 1 : Grandes orientations  
Etape 2 : Préprogramme  
Etape 3 : Programme

0. Pertinence du choix d'investissement	Etape
Approche GHT/territoriale : projet médico-soignant, stratégie foncière, immobilière, logistique et trajectoire financière	1
Pertinence et juste dimensionnement du besoin médico-soignant et immobilier	1
Impact écologique pris en compte dans le choix du scénario (gain énergétique, économie d'EGES, ...)	1
1. Amélioration de la performance énergétique	Etape
Enregistrement sur la plateforme OPERAT	1
Audit énergétique et plan de réduction des consommations énergétiques	1
Schéma directeur énergie et rénovation énergétique des bâtiments	1
Conception bioclimatique	3
2. Réduction des émissions de gaz à effet de serre	Etape
Bilan des émissions de gaz à effet de serre	1
Plan de mobilité et mobilités vertes	1
Développement des sources d'énergies renouvelables (dont raccordement au réseau urbain)	2
Circularité des composants du bâtiment et réversibilité des aménagements	3

## 4. Contreparties développement durable rattachées aux projets d'investissement

Etape 1 : Grandes orientations  
Etape 2 : Préprogramme  
Etape 3 : Programme

Des attendus à chacune des étapes de l'élaboration / l'instruction

3. Résilience aux aléas climatiques	Etape
Exposition du site aux risques climatiques (inondation, canicule, grand froid)	1
Mesures de remédiation afin de renforcer la résilience du site/bâti et garantir la continuité de services (dont évolution des prises en charge, approvisionnement et évacuation des biens et produits)	2
4. Respect de la santé et de l'environnement	Etape
Continuité/sécurisation des cheminements, accessibilité aux populations vulnérables	1
Qualité des milieux de vie/travail (confort acoustique, visuel, thermique, qualité de l'air et confidentialité)	1
Gestion/traitement de l'eau	2
Gestion/traitement des déchets (dont chantier, effluents, DASRI)	2
<u>Site nouveau</u> : limitation de l'artificialisation des sols, évaluation des incidences sur l'environnement, mesures ERC	1
5. Gouvernance développement durable	Etape
Référent développement durable rattaché à la direction générale	1
Engagement institutionnel	1
Processus de concertation élargi	1
Achats responsables	> 3

## 4. Contreparties développement durable rattachées aux projets d'investissement

### Application des principes et transpositions aux ESMS

#### ➤ Principe de proportionnalité :

- ✓ Certains attendus ne s'appliqueront pas aux plus petits projets ; par exemple la conduite d'une évaluation des incidences sur l'environnement et la mise en œuvre des mesures Eviter, Réduire, Compenser-ERC
- ✓ 2 sujets incontournables du dialogue Etablissement/ARS :
  - Prise en compte des préconisations issues de l'audit énergétique (périmètre site et a minima bâtiment/projet)
  - Désignation d'un référent Développement Durable rattaché à la direction générale de l'établissement

#### ➤ Des attendus adaptés pour le **secteur médico-social** : suppression de certains items et 2 items spécifiques :

- ✓ Développement d'un tiers-lieux (ouverture sur l'extérieur)
- ✓ Remplissage annuel du Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social dont les indicateurs développement durable/énergie

## 4. Accompagnement à l'élaboration et sécurisation de l'impact

Une occasion pour engager une démarche de développement durable à l'échelle de l'établissement, en lien avec les acteurs du territoire

### Accord de méthode

- Dialogue établissement/ARS sur les cibles et la trajectoire d'amélioration
- Concrétisation et suivi des engagements au-delà de l'étape de validation/mise en service du projet

### Webinaires thématiques ARS/DRIEAT/ANAP

- Information réglementaire, outils et dispositifs d'aide, mise en relation des acteurs
- Partage d'expériences et de bonnes pratiques
- **Prochain RDV le 16 mars – Réduire son empreinte carbone**

### Ressources et partenaires

- Dispositifs d'aide aux études et investissements (ADEME, Région Ile-de-France, groupe Caisse des Dépôts et Banque des Territoires, ...)
- 17 conseillers en transition écologique et énergétique en santé (financements DGOS)
- **Cofinancement d'un poste pour favoriser les échanges de bonnes pratiques entre pairs**